



Commission Inclusion
Sociale, Démocratie
Participative et Droits
Humains de CGLU



Habitat III - Audiences des Autorités Locales à l'ONU

Intervention de Patrick Braouezec

*Président de Plaine Commune, Co-Président de la Commission Inclusion Sociale,
Démocratie Participative et Droits Humains de CGLU*

New York, 17 mai 2016

Durant ces deux jours nous avons pu évaluer les points forts du projet de **Nouvel Agenda Urbain** mais aussi ses faiblesses et ses manques.

Parmi les points forts: la référence même circonstanciée, au **Droit à la Ville**, la reconnaissance des **Droits Humains dans la ville**, la volonté d'engager des **politiques publiques fortes sur le logement et le foncier**, la **reconnaissance des pouvoirs locaux dans la garantie des droits** et du **besoin de décentralisation**, la nécessité d'une réelle **égalité femme/homme**, la reconnaissance d'une **ségrégation urbaine** et du besoin de travailler à des **villes polycentriques et inclusives**, la reconnaissance du **secteur informel** et enfin l'engagement pour garantir **l'accès à l'eau, l'énergie, l'accès aux soins, à la sécurité alimentaire et à la qualité de l'air**.

Tout ceci constitue des avancées significatives appréciables. Cela reconnaît que **les villes et les aires métropolitaines sont avant tout des lieux d'aspiration à bien vivre**. Il est nécessaire de le confirmer dans sa mise en œuvre quotidienne. Pourquoi ne pas imaginer d'en observer et évaluer les évolutions ?

Vous me permettez de souligner quelques défis que nous aurons à relever collectivement après le sommet de Quito :

1. **Réduire les inégalités et la pauvreté et pour cela donner aux pouvoirs locaux une fiscalité adaptée pour développer les services publics** et les services communs permettant aux citoyens l'accès aux biens fondamentaux (accès aux soins, à l'eau, à l'éducation, à un logement décent, au travail, à la culture, à un espace public requalifié...). C'est cela le **droit à la ville**, ni un droit formel, ni un droit

opposable, mais un **processus d'accès aux droits et de leur matérialité territoriale** pour lesquels les villes s'engagent dans un travail continu avec les citoyens.

2. **Stopper l'étalement urbain, une urbanisation sans limite échappant à la maîtrise publique.** Pour cela, comme l'a rappelé Joan Clos, il faut cesser de considérer comme irrémédiable le processus d'urbanisation. Il n'y a aucune fatalité à ce qu'en 2036 les villes représentent 70% ou plus de la population de la planète. Le droit à la ville que nous défendons doit être un choix non une contrainte, une liberté non une obligation. **Les aires métropolitaines doivent être polycentriques s'appuyant sur la diversité, l'histoire, l'expérience et la centralité de chaque territoire** qui la compose, sur sa propre dynamique tant économique que sociale. Elles doivent cesser d'être exclusives, attractives, et concurrentielles pour devenir, après Quito, inclusives, rayonnantes, et complémentaires et créer de nouveaux partenariats avec le milieu rural. Il nous faut passer de la ville compétitive où certains en profitent et d'autres en pâtissent, d'une ville marchandisée, de consommation sans limites, source de tension dans les espaces publics, de ségrégation sociale et spatiale à une **ville solidaire, sobre, économe, vecteur de bien-être, de bien faire, de bien vivre.**
3. **S'engager dans un développement plus maîtrisé en soutenant toutes les formes d'économie, ne pas laisser l'économie de marché déterminer l'avenir de la planète.** Le mode de croissance qui ne prend que le PIB ou la ville compétitive pour références n'a pas été source de réduction des inégalités. Il nous faut **promouvoir des économies alternatives: économie sociale et solidaire, économie circulaire, économie endogène, économie informelle, l'artisanat et les industries culturelles.** Toutes sont souvent synonymes de travail durable fondé sur des compétences, des savoir-faire qu'il faut valoriser. Il est nécessaire de responsabiliser, de moraliser le monde de l'économie de marché afin qu'il prenne toute sa part dans la fabrication de la ville et inventer des **PPPP d'une nouvelle génération: partenariat public, privé, peuple.**
4. **Prendre la dimension des conséquences de la révolution numérique au-delà des références imprécises à la "smart city".** Nous sommes dans une période de l'histoire de l'humanité sans précédent: celle de la révolution numérique. Ni l'invention de l'imprimerie, ni celle de la machine à vapeur ou de l'électricité, ou la révolution liée à l'image n'ont été sources de transformation aussi profonde et rapide, échappant pour une grande part à la maîtrise publique et au pouvoir politique.

Ces mutations peuvent être soit émancipatrices, soit catastrophiques. Elles peuvent permettre à chacun, chacune de vivre et travailler dans son pays, d'épanouir ses propres capacités, de ne pas être obligé d'émigrer pour bien vivre ou encore de faire des heures de transport chaque jour entre son lieu de travail et d'habitation. Elles peuvent à contrario, comme le démontrent plusieurs rapports, détruire des millions d'emplois par l'automatisation et la robotisation. Ce défi ne me semble pas être pris suffisamment en considération dans le texte initial. **Nos villes, nos territoires peuvent être des lieux d'expérimentation de nouvelles formes de relation au travail, de revenus et de l'apport individuel et collectif à l'émergence d'un nouveau commun.**

5. Autre défi, celui des **migrations liées au changement climatique, à la pauvreté, aux conflits et aux guerres qui ne cessent de s'étendre**. Outre que les villes doivent participer au règlement de ces fléaux, leur devoir est d'accueillir ces populations dans le respect de leur dignité et de leur identité, mais aussi de développer des coopérations décentralisées en lien étroit avec les gouvernements nationaux.

6. **Mettre au centre de notre travail les citoyens et leurs organisations représentatives et participatives**. La montée de l'abstention à toutes les élections y compris municipales remet en question la légitimité démocratique de tous les pouvoirs. Il y a urgence à **redonner confiance aux citoyens dans la capacité des pouvoirs locaux de co-construire avec eux un quotidien épanouissant et un avenir individuel et collectif plus encourageant**. En ce sens, **les pouvoirs locaux et les ONG ont depuis plusieurs années créé des liens et des espaces de travail**. Ceci s'est consolidé dans la préparation d'Habitat III. Ainsi le 5 décembre dernier, lors du conseil mondial de CGLU, s'est tenue à Saint-Denis une séance de travail particulièrement riche dont le thème était ["De la COP 21 à Habitat III: les pouvoirs locaux et les citoyens au cœur des défis"](#). La pérennisation de ce travail est capitale si l'on veut que les citoyens s'approprient les objectifs d'Habitat III et qu'ils se déclinent au sein de chaque territoire car c'est bien à partir des territoires, du local que se construit la planète de demain. C'est le travail que nous poursuivrons au sein de CGLU et plus particulièrement au sein de [la Commission Inclusion Sociale, Démocratie Participative et Droits Humains](#) que j'ai l'honneur de co-présider.

7. Enfin dernier défi, celui de concrétiser **un vrai partenariat durable entre les états et les pouvoirs locaux**. Il faut inventer une structure souple mais néanmoins identifiée, une sorte de contractualisation entre l'ONU et CGLU, organisation représentative des villes grandes et petites du monde entier. **Cette structure devra évaluer régulièrement la mise en œuvre des objectifs d'Habitat III**. L'histoire s'accélère, l'évolution du monde est complexe et contradictoire, son avenir est incertain, une mutation anthropologique se dessine.

Une seule idée doit nous guider: le bien-être, le bien vivre de tous et de toutes quel que soit leur lieu de vie, du plus petit village à la plus grande des métropoles en passant par l'ensemble des territoires qui composent ces dernières.

J'emprunterai mes derniers mots à David Harvey dans son livre consacré à Henri Lefebvre: *"Lorsqu'il sera reconnu que ceux qui font la vie urbaine ont, au premier chef, le droit de faire entendre leurs revendications sur ce qu'ils ont produit, et qu'une de leurs revendications est le droit à faire une ville à l'image de leurs désirs, alors-et alors seulement - pourra advenir une politique de l'urbain qui est du sens."*